

APPUI JURIDIQUE :

relations commerce / industrie



Association Régionale
des Entreprises Alimentaires

» OBJECTIF

Accompagner les PME agroalimentaires dans :

- les négociations annuelles avec les distributeurs,
- la mise en œuvre de ces accords annuels.

Utiliser les conseils d'un avocat spécialisé dans le domaine des relations commerciales et s'adaptant au contexte des TPE/PME, en apportant des réponses concrètes et pragmatiques.

Bénéficier de conditions financières intéressantes grâce à la mutualisation.

» FONCTIONNEMENT

Maître Hortense de ROQUETTE du cabinet DE ROQUETTE-BUISSON vous accompagnera dans toutes vos problématiques juridiques : droit des affaires, propriété industrielle, droit des contrats, droit des sociétés et contentieux.

» TARIF

Abonnement annuel

265 € HT soit 318 € TTC

Réservé aux adhérents de l'AREA

Document d'inscription disponible sur demande

» AVANTAGES «

» UNE «HOTLINE» À VOTRE DISPOSITION

Vous adressez vos problématiques par mail, téléphone et vous recevez en retour des conseils adaptés à votre situation

Cette hotline est illimitée en nombre de demandes, sous réserve qu'elles correspondent aux champs d'application ci-dessous :

- Construction de l'offre de vente (CGV, articulation CPV,...)
- Analyse des clauses contenues dans les contrats des distributeurs
- Formalisme lié à l'acceptation des conventions annuelles
- Éventuelles difficultés liées à l'application des accords signés

» DEUX ATELIERS DE TRAVAIL

- Une formation sur les principaux points juridiques pertinents dans le cadre des négociations
- Des échanges sur les difficultés rencontrées par les entreprises et trouver des réponses

» FLASH INFO JURIDIQUE MENSUEL

CONTACT ET INFOS

» AREA OCCITANIE

Site de Montpellier
3840 avenue Georges Frêche
34470 PÉROLS

» Cathy GRACY

04 67 04 30 16
cathy.gracy@areaoccitanie.com

LES ACTIONS DE L'AREA OCCITANIE BÉNÉFICIENT DU SOUTIEN FINANCIER DE LA RÉGION, DE L'ÉTAT ET DE L'EUROPE

